



La Tour-de-Trême, le 5 février 2024

Aux parents des élèves concernés

Classe « allemand plus » au CO

Madame, Monsieur,

Notre canton s'est doté depuis 2010 d'un concept de l'enseignement des langues qui ouvre diverses pistes pour promouvoir l'enseignement de l'allemand notamment. Articulé autour de neuf propositions, le concept invite les écoles à lancer des projets expérimentaux propres. Le CO de La Tour-de-Trême dispose d'une expérience de plus de dix ans désormais quant à l'implantation d'une classe que nous n'appellerons pas encore « bilingue » mais « allemand plus », l'appellation bilingue étant jalonnée de critères précis dont nous ne voulons pas dépendre.

Vous trouvez des informations complémentaires sur notre site:

<https://www.co-gruyere.ch/bilinguisme>

1. Public cible

La classe « allemand plus » représente une offre supplémentaire pour les élèves PG qui continueront leurs études au collège. Pour être admis dans cette classe, l'élève doit:

- être admis en PG
- manifester un vif intérêt pour l'apprentissage des langues
- obtenir un préavis favorable du maître de classe de 8H

Le CO projette l'ouverture d'une seule classe. Selon le nombre trop élevé d'élèves intéressés susceptibles de remplir les critères ci-dessus, un tirage au sort pourrait avoir lieu pour trancher.

2. Grille-horaire et programme

Les élèves de la classe « allemand plus » suivent les branches de la grille horaire PG sans restriction.

L'enseignement en allemand est donné pour les disciplines suivantes: maths (4h+0.5h) – sport (2h) – AC/AV (2h) et informatique (1h).

Les objectifs poursuivis sont similaires à ceux d'une classe PG régulière. Les élèves seront évalués en allemand pour assurer le progrès dans la L2. Toutefois, les épreuves communes officielles internes à l'école seront passées en français pour assurer la cohérence de l'enseignement entre tous les élèves d'un même niveau.

3. Marche à suivre

Les enseignants primaires présenteront cette information à tous les parents des élèves qui rempliraient les critères de sélection. Les élèves intéressés remplissent le coupon en annexe que le maître primaire transmettra au secrétariat du CO d'ici au vendredi 8 mars 2024.

Le directeur du CO tranchera les cas litigieux. Une séance d'information est prévue pour tous les élèves et parents intéressés le

Lundi 13 mai 2024 à 19h00 au CO de La Tour (salle 018)

A l'issue de cette séance, les parents pourront confirmer ou infirmer le choix de l'inscription de leur enfant dans la classe « allemand plus ».

Nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant dans notre école. Dans cette attente, nous vous présentons, Madame, Monsieur, unsere besten Grüsse !

Le Directeur ad interim



Jérôme Maradan